



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 23 novembre 2004

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués principaux

- **Indice des prix à la consommation, octobre 2004**
Les prix de l'essence ont entraîné à la hausse l'augmentation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation, qui est passée de 1,8 % en septembre à 2,3 % en octobre.

2
- **Indicateurs avancés, octobre 2004**
La croissance de l'indicateur composite a continué de ralentir, étant passée de 0,3 % en septembre à 0,2 % en octobre. En juin dernier, elle avait atteint un sommet de deux ans (+1,0 %).

6

Autres communiqués

Étude : La productivité au Canada et aux États-Unis à l'ère de l'information, 1981 à 2000	8
Étude : Issues de grossesse selon l'état matrimonial légal et de fait au Québec, 1990 à 1997	9
Personnel et dépenses des tribunaux, 2002-2003	9
Effectif et dépenses des services de poursuites criminelles, 2002-2003	10
Dépenses totales au chapitre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2002-2003	10

Nouveaux produits



Communiqués principaux

Indice des prix à la consommation

Octobre 2004

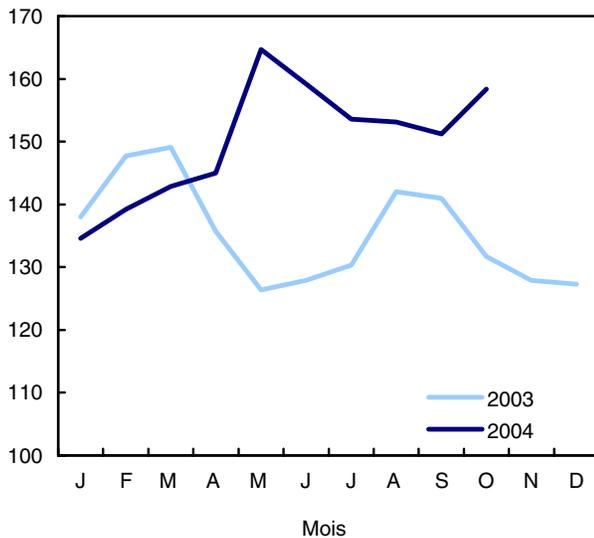
En octobre, les consommateurs ont payé 2,3 % de plus qu'en octobre 2003 pour les biens et services compris dans le panier de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cette hausse fait suite à une augmentation de 1,8 % en septembre 2004.

Les prix de l'essence sont la principale raison de la forte augmentation de la variation sur 12 mois de l'indice d'ensemble entre septembre et octobre. La variation sur 12 mois de l'indice d'ensemble sans l'énergie a crû seulement légèrement en octobre, s'établissant à 1,5 % comparativement à 1,4 % en septembre 2004.

L'augmentation sur 12 mois des prix de l'essence a grimpé, passant de 7,2 % en septembre à 20,3 % en octobre. La diminution des prix de l'essence entre septembre et octobre de l'an passé (-6,6 %) combinée à l'augmentation de cette année (+4,8 %) ont contribué à agrandir l'écart entre les indices de 2003 et 2004 en octobre comparativement à ce qu'il était en septembre.

Essence

Indices (1992=100)



L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a augmenté de 1,4 % entre octobre 2003 et octobre 2004,

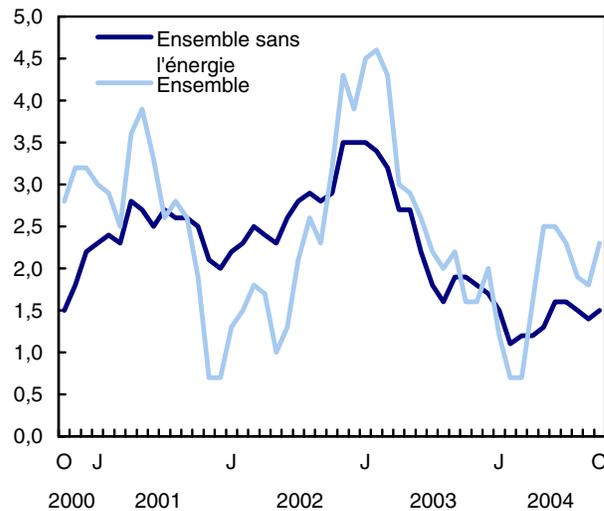
soit légèrement moins que les hausses de 1,5 % enregistrées en août et septembre 2004.

Entre septembre et octobre, l'IPC a progressé de 0,2 % principalement sous l'influence de la majoration des prix de l'essence.

Sur une base mensuelle, l'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada est demeuré stable en octobre, à la suite d'une hausse de 0,3 % en septembre.

Taux de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente

Taux de variation en %



Les prix de l'essence ont été les facteurs dominants de la hausse sur 12 mois de l'IPC

En octobre, l'IPC a enregistré une hausse de 2,3 % comparativement à octobre 2003. Les facteurs principaux de cette hausse étaient l'essence, le coût de remplacement par le propriétaire, les cigarettes, le mazout et les impôts fonciers.

Ces augmentations ont toutefois été atténuées par les prix plus faibles de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles, du matériel et des fournitures informatiques, de l'hébergement pour voyageurs et des primes d'assurance de véhicules automobiles.

En moyenne, les prix de l'essence en octobre 2004 étaient supérieurs de 20,3 % à ceux

d'octobre 2003. Les résidents du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba et de l'Alberta ont connu les plus importantes augmentations, soit 22,2 %, tandis que ceux de la Saskatchewan ont connu la plus faible, soit 15,1 %.

Le coût de remplacement par le propriétaire, qui représente la portion usée de la structure des logements et qui est estimé à partir des prix des maisons neuves (excluant le terrain), a monté de 6,5 % par rapport à octobre 2003.

La hausse de 7,4 % du prix des cigarettes depuis octobre 2003 a été principalement attribuable à la majoration des taxes sur le tabac au cours des 12 derniers mois. L'augmentation la plus élevée a été enregistrée en Ontario (+13,3 %) et la plus faible au Nouveau-Brunswick (+1,2 %).

Les prix du mazout ont crû de 38,4 % entre octobre 2003 et octobre 2004, soit la plus importante augmentation depuis mars 2003. Les inquiétudes concernant la capacité d'approvisionnement à l'échelle mondiale et une forte demande pour le mazout en prévision de l'hiver ont poussé les prix à la hausse.

Les changements dans les impôts fonciers (incluant les frais spéciaux) sont reflétés dans l'IPC une fois l'an en octobre. Cette année, l'indice a augmenté de 4,3 %, la plus forte augmentation depuis 1992. Les augmentations les plus importantes ont été enregistrées à l'Île-du-Prince-Édouard (+7,0 %) et les plus faibles au Manitoba (+2,4 %).

Parmi les facteurs ayant contribué à atténuer l'augmentation sur 12 mois de l'indice d'ensemble, on compte l'indice de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles qui a diminué de 2,5 % en octobre. Des incitations financières, particulièrement pour les camions légers et les véhicules utilitaires sport, expliquent principalement ce recul.

De plus, les prix du matériel et des fournitures informatiques ont diminué de 18,9 % depuis octobre 2003.

Les prix de l'hébergement pour voyageurs ont diminué de 5,5 % en octobre. La chute du nombre de visiteurs en provenance des États-Unis et une offre accrue de chambres sont cités comme des facteurs ayant touché l'industrie.

Le déclin de 1,2 % des primes d'assurance de véhicules automobiles a aussi contribué à affaiblir la hausse de l'indice d'ensemble. Des diminutions ont été enregistrées dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario à la suite de changements législatifs dans ces provinces.

Les prix de l'essence ont également poussé l'IPC à la hausse sur une base mensuelle

Entre septembre et octobre, l'IPC a augmenté de 0,2 %. Les hausses des prix de l'essence, des

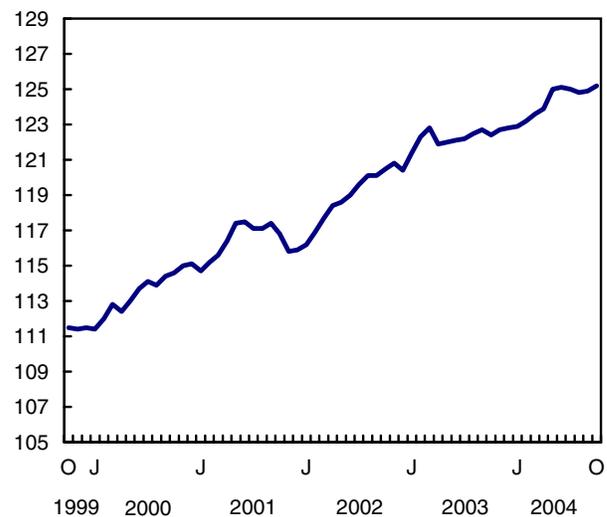
impôts fonciers, ainsi que des prix des légumes frais et du mazout ont été atténuées par les prix plus faibles du gaz naturel, de l'hébergement pour voyageurs, de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles et du matériel et des fournitures informatiques.

Après quatre mois de diminution, les prix de l'essence ont crû de 4,8 % entre septembre et octobre 2004.

L'indice des impôts fonciers (incluant les frais spéciaux) a augmenté de 4,3 %. Les impôts fonciers sont reflétés une fois par an dans l'IPC en octobre et sont considérés comme demeurant stables pour le reste de l'année. C'est pourquoi, bien que le changement mesuré soit en réalité une variation annuelle, il influe également sur la variation mensuelle de l'IPC.

Indice des prix à la consommation

Indice non désaisonnalisé (1992=100)



À la suite de récoltes moins importantes au Canada et des intempéries survenues aux États-Unis, la hausse mensuelle de 9,5% des légumes frais était la plus élevée pour un mois d'octobre depuis 1990. L'augmentation des prix des tomates (+34,6 %), de la laitue (+17,6 %) et des autres légumes frais (+8,0 %) a été atténuée par les prix plus faibles des pommes de terre (-14,3 %) provenant des récoltes locales.

Les Canadiens ont fait face à une hausse des prix du mazout de 9,3 % en octobre 2004, les prix de la matière première étant la cause principale de cette hausse. L'augmentation la plus importante a été observée au Québec (+20,1 %), mais c'est aussi dans cette province que les prix moyens étaient les plus bas.

Parmi les facteurs ayant ralenti la progression de l'indice mensuel, on compte les prix du gaz naturel qui ont diminué de 7,4 % de septembre à octobre 2004. Des baisses ont été observées dans toutes les provinces sauf au Manitoba et en Saskatchewan où les prix sont demeurés stables.

Les prix de l'hébergement pour voyageurs ont chuté de 9,2 % en octobre avec l'entrée en vigueur de nouveaux tarifs après la haute saison de l'été.

L'indice de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles a reculé de 1,0 % de septembre à octobre 2004. Dans toutes les provinces, des incitatifs financiers ont permis des baisses de prix qui se sont situées entre 0,7 % et 1,6 %. Ces incitatifs touchaient plus particulièrement les fourgonnettes et les camions légers.

Le matériel et les fournitures informatiques ont aussi contribué au ralentissement de l'indice, leurs prix ayant connu une baisse moyenne de 7,4 %. Une révision des données rapportées pour les moniteurs et les imprimantes explique environ les deux tiers de cette diminution (-4,7 %).

L'IPC désaisonnalisé a crû entre septembre et octobre

Après ajustement pour variations saisonnières, l'IPC a augmenté de 0,4 % de septembre à octobre 2004.

La pression à la hausse est venue des indices désaisonnalisés du logement (+0,5 %), des transports (+0,6 %), des aliments (+0,6 %), de l'habillement et des chaussures (+0,5 %), ainsi que des boissons alcoolisées et des produits du tabac (+0,2 %).

L'indice désaisonnalisé des loisirs, de la formation et de la lecture est demeuré stable.

Les indices désaisonnalisés des dépenses et de l'équipement du ménage (-0,2 %) et de la santé et des soins personnels (-0,2 %) ont atténué la hausse.

Indice d'ensemble sans les huit composantes les plus volatiles

L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a augmenté de 1,4 % entre octobre 2003 et octobre 2004. Les principaux facteurs ayant contribué à cette hausse sont le coût de remplacement par le propriétaire (+6,6 %), les impôts fonciers (+4,3 %), les prix des repas achetés au restaurant (+2,6 %) et les prix de l'électricité (+4,5 %). La hausse a été en partie contrebalancée par une diminution dans les prix d'achat et de location à bail de véhicules automobiles (-2,5 %) et du matériel et des fournitures informatiques (-18,9 %).

De septembre à octobre 2004, l'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada est demeuré stable. Les facteurs principaux de la pression à la baisse étaient les prix de l'hébergement pour voyageurs (-9,2 %), du matériel et des fournitures informatiques (-7,4 %) et de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles (-1,0 %). La principale pression à la hausse provenait de l'indice des impôts fonciers (+4,3 %).

Énergie

L'indice de l'énergie a progressé de 13,1 % entre octobre 2003 et octobre 2004, à la suite principalement des hausses des prix de l'essence (+20,3 %) et du mazout (+38,4 %). La majoration des prix de l'électricité (+4,5 %), ainsi que des carburants, des pièces et des fournitures pour véhicules de loisirs (+11,4 %) a également contribué à la progression de l'indice. Ces hausses ont été légèrement atténuées par une diminution des prix du gaz naturel (-1,4 %).

Sur une base mensuelle, l'indice de l'énergie a augmenté de 2,1 %, en raison principalement de l'augmentation des prix de l'essence (+4,8 %). Seuls les prix du gaz naturel (-7,4 %) ont ralenti l'ascension de l'indice de l'énergie puisque les prix du mazout (+9,3 %), de l'électricité (+0,3 %) et des carburants, des pièces et des fournitures pour véhicules de loisirs (+2,4 %) ont aussi augmenté.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 326-0001, 326-0002, 326-0009, 326-0012 et 326-0016 à 326-0018.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2301.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les concepts et l'utilisation de l'IPC en consultant en ligne la publication *Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation* (62-557-XIB, gratuit).

Paraît à 7 h dans notre site Web sous *Aujourd'hui dans Le Quotidien*, puis *Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation*.

Le numéro d'octobre 2004 de *L'indice des prix à la consommation*, vol. 83, n° 10 (62-001-XIB, 9 \$ / 83 \$; 62-001-XPB, 12 \$ / 111 \$), est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

L'Indice des prix à la consommation de novembre 2004 sera diffusé le 17 décembre.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la

qualité des données, communiquez avec Rebecca McDougall au (613) 951-9606 ou composez sans frais

le 1 866 230-2248 (infounit@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539.

Indice des prix à la consommation et composantes principales (1992=100)

	Octobre 2004	Septembre 2004	Octobre 2003	Septembre à octobre 2004	Octobre 2003 à octobre 2004
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Ensemble	125,2	124,9	122,4	0,2	2,3
Aliments	125,3	124,7	121,1	0,5	3,5
Logement	121,8	121,2	118,2	0,5	3,0
Dépenses et équipement du ménage	115,0	115,4	115,1	-0,3	-0,1
Habillement et chaussures	105,4	104,9	105,0	0,5	0,4
Transports	144,6	143,7	139,7	0,6	3,5
Santé et soins personnels	119,1	119,2	117,7	-0,1	1,2
Loisirs, formation et lecture	128,4	129,4	128,3	-0,8	0,1
Boissons alcoolisées et produits du tabac	144,5	144,6	137,0	-0,1	5,5
Ensemble (1986=100)	160,4				
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation, (en cents) par rapport à 1992	79,9	80,1	81,7		
Agrégats spéciaux					
Biens	120,1	119,7	116,8	0,3	2,8
Services	131,0	130,8	128,5	0,2	1,9
Ensemble sans les aliments et l'énergie	122,3	122,3	121,1	0,0	1,0
Énergie	154,9	151,7	137,0	2,1	13,1
Ensemble sans les huit composantes les plus volatiles ¹	125,1	125,1	123,4	0,0	1,4

1. Les huit composantes les plus volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, qui sont exclues de l'IPC d'ensemble sont : les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs. La Banque du Canada ajuste ensuite cette série pour obtenir son indice de référence qui exclut également l'effet des modifications des impôts indirects. Pour obtenir des données et des renseignements au sujet de l'inflation mesurée par l'indice de référence, consultez le site de la Banque du Canada (<http://www.banqueducanada.ca/fr/inflation/index.htm>).

Indice des prix à la consommation par province, et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit (1992=100)

	Octobre 2004	Septembre 2004	Octobre 2003	Septembre à octobre 2004	Octobre 2003 à octobre 2004
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Terre-Neuve-et-Labrador	124,2	123,8	120,3	0,3	3,2
Île-du-Prince-Édouard	125,5	125,2	122,0	0,2	2,9
Nouvelle-Écosse	127,2	126,8	123,5	0,3	3,0
Nouveau-Brunswick	125,1	124,7	122,2	0,3	2,4
Québec	121,7	121,0	118,3	0,6	2,9
Ontario	126,2	125,8	123,6	0,3	2,1
Manitoba	128,7	128,2	125,1	0,4	2,9
Saskatchewan	130,5	129,7	126,6	0,6	3,1
Alberta	131,6	132,0	129,6	-0,3	1,5
Colombie-Britannique	123,5	123,5	120,6	0,0	2,4
Whitehorse ¹	121,8	121,6	119,6	0,2	1,8
Yellowknife ¹	118,9	118,8	117,2	0,1	1,5
Iqaluit (Déc. 2002=100) ¹	101,2	101,6	100,5	-0,4	0,7

1. Voir les renseignements géographiques pour la ville de Whitehorse, la ville de Yellowknife et la ville d'Iqaluit.

Indicateurs avancés

Octobre 2004

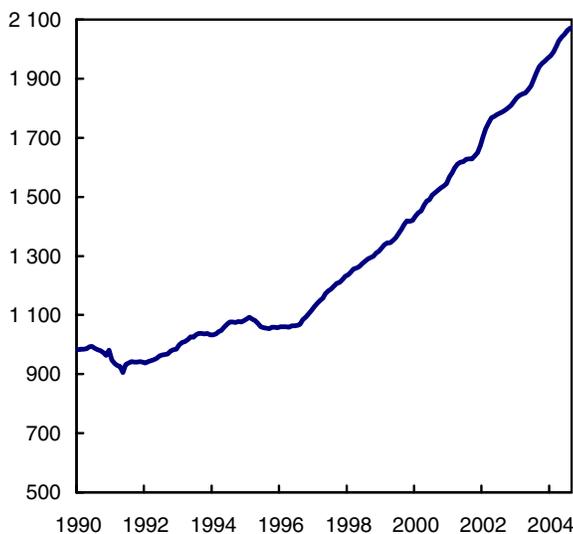
La croissance de l'indicateur composite a continué de ralentir, étant passée de 0,3 % en septembre à 0,2 % en octobre. En juin dernier, elle avait atteint un sommet de deux ans (+1,0 %). Il faut retourner à juin 2003 pour voir une croissance aussi modeste que celle enregistrée en octobre. Seulement deux des dix composantes ont reculé cependant, soit l'indice du logement et la durée hebdomadaire du travail dans la fabrication. Sept composantes ont progressé, soit une de plus qu'en septembre, alors que les ventes de biens durables ont repris leur tendance positive.

L'indice du logement a continué de glisser doucement de son sommet de 30 ans enregistré en juillet dernier, ayant enregistré une troisième baisse d'affilée en octobre (-1,5 %). Les ventes de maisons existantes ont diminué dans la plupart des grandes villes du pays. Les mises en chantier ont également reculé alors que les stocks d'inventaires ont continué de progresser.

Stimulée par un marché de l'habitation qui dérougit à peine, les ventes de meubles et d'articles ménagers ont inscrit une hausse de 0,5 %. Il s'agit d'une cinquante-septième progression d'affilée. Après avoir été à la traîne durant les années 1990, ce secteur est devenu l'un des plus dynamiques des ventes au détail au cours de la présente décennie.

Ventes de meubles et d'articles ménagers

Millions de dollars de 1992



La demande des entreprises a continué de prendre son essor. L'emploi dans les services, qui avait baissé entre décembre et juillet dernier, s'est raffermi pour un troisième mois d'affilée. Les services professionnels se sont particulièrement démarqués en octobre. Cette croissance est survenue alors que l'utilisation de la capacité a atteint des niveaux records dans les industries des ressources. Ce secteur est également celui grâce auquel l'indice boursier a enregistré une deuxième montée d'affilée.

Les fabricants sont demeurés prudents. Le ratio des livraisons aux stocks a encore progressé, mais à un rythme légèrement inférieur à celui des cinq derniers mois. Les fabricants sont demeurés satisfaits du niveau de leurs stocks et ont gardé leur demande de main-d'oeuvre bien en laisse. La moyenne hebdomadaire des heures de travail a diminué pour un cinquième mois d'affilée et l'emploi n'avait toujours pas recommencé à augmenter, étant demeuré à un niveau essentiellement inchangé depuis janvier. Les nouvelles commandes ont enregistré la plus faible de 12 progressions d'affilée.

Données stockées dans CANSIM : tableau 377-0003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 1601.

Une analyse plus détaillée des composantes est offerte dans notre site Web. À la page *Le Canada en statistiques*, choisissez *Conjoncture économique*. Sur cette page, cliquez sur la publicité de *L'observateur économique canadien*, puis sur *Numéros de l'OÉC et Indice composite*.

Pour plus de renseignements sur l'économie, consultez le numéro de novembre 2004 de *L'observateur économique canadien*, vol. 17, n° 11 (11-010-XIB, 19 \$ / 182 \$; 11-010-XPB, 25 \$ / 243 \$). Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Francine Roy au (613) 951-3627 (oc@statcan.ca), Groupe de l'analyse de conjoncture. □

Indicateurs avancés

	Mai 2004	Juin 2004	Juillet 2004	Août 2004	Septembre 2004	Octobre 2004	Dernier mois de données disponibles var. en %
Indicateur avancé composite (1992=100)	195,2	197,1	198,4	199,3	199,8	200,2	0,2
Indice du logement (1992=100) ¹	141,8	145,9	147,6	146,0	144,6	142,5	-1,5
Emploi dans les services aux personnes et aux entreprises (en milliers)	2 614	2 608	2 608	2 610	2 611	2 614	0,1
Indice du cours des actions S&P/TSX (1975=1 000)	8 511	8 516	8 450	8 408	8 493	8 584	1,1
Offre de monnaie, M1 (millions de dollars de 1992) ²	123 226	125 724	127 397	128 766	129 731	130 679	0,7
Indice avancé composite des États-Unis (1992=100) ³	114,5	114,9	115,2	115,4	115,4	115,4	0,0
Fabrication							
Heures hebdomadaires moyennes de travail	38,8	38,7	38,6	38,5	38,3	38,2	-0,3
Nouvelles commandes - biens durables (en millions de dollars de 1992) ⁴	22 307	22 727	22 921	23 064	23 280	23 297	0,1
Ratio des livraisons aux stocks de produits finis ⁴	1,81	1,84	1,86	1,88	1,90	1,91	0,01
Commerce de détail							
Meubles et articles ménagers (en millions de dollars de 1992) ⁴	2 009	2 028	2 041	2 050	2 061	2 071	0,5
Ventes d'autres biens durables (en millions de dollars de 1992) ⁴	7 463	7 495	7 560	7 644	7 631	7 640	0,1
Indicateur avancé composite non lissé	198,4	200,6	199,6	200,0	200,2	200,5	0,1

1. Indice composite des mises en chantier de logements (unités) et des ventes de maisons (service inter-agences).

2. Données obtenues après déflation par l'indice des prix à la consommation.

3. Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur le mois précédent.

4. Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur le deuxième mois avant.

5. Différence par rapport au mois précédent.



Autres communiqués

Étude : La productivité au Canada et aux États-Unis à l'ère de l'information

1981 à 2000

Selon une nouvelle étude, les technologies de l'information ont joué un rôle de premier plan quant au regain qu'ont connu la croissance économique et la formation de capital, tant au Canada qu'aux États-Unis, à la fin des années 1990.

De 1995 à 2000, la productivité a augmenté dans les deux pays. Toutefois, la contribution des technologies de l'information n'a pas été aussi marquée au Canada qu'aux États-Unis.

Selon l'étude, la croissance de la productivité au sud de la frontière est attribuable presque entièrement aux entreprises qui produisent des technologies de l'information. Au Canada, la croissance est attribuable aux utilisateurs des technologies de l'information, tels le commerce de détail, le secteur bancaire et les grossistes.

L'économie américaine, qui figure parmi les principaux producteurs de technologies de l'information, a profité d'un important secteur des technologies de l'information, où la croissance de la productivité a été plus rapide, par suite de progrès techniques majeurs. Cela fait contraste avec le Canada, où une faible proportion de la production est attribuable aux industries des technologies de l'information. Toutefois, un certain nombre d'autres industries ont pris des engagements importants dans les technologies de l'information.

Les répercussions plus grandes des technologies de l'information aux États-Unis sont attribuables à la part plus importante des technologies de l'information dans le produit intérieur brut de ce pays et aux investissements en capital plus élevés. Cela rend compte des différences majeures qui existent entre les structures des industries des deux économies.

Aux États-Unis, par exemple, 11,8 % de la production du secteur de la fabrication était attribuable à trois industries productrices de technologies de l'information en 1999, comparativement à 8,4 % en 1988. Au Canada, la proportion de ces industries dans le secteur de la fabrication est passée de seulement 3,3 % à 5,1 %.

L'augmentation de la production des technologies de l'information au Canada a contribué dans une proportion d'environ 19 % à la croissance du produit intérieur brut au cours de la deuxième moitié des années 1990, ce qui est bien en deçà de la contribution de 27,9 % enregistrée aux États-Unis.

Bien que la part des industries productrices de technologies de l'information ait affiché une tendance analogue dans les deux pays, les structures du secteur des technologies de l'information continuent d'être différentes.

L'industrie du matériel de communication représente près de la moitié du secteur producteur de technologies de l'information au Canada, comparativement à environ le quart aux États-Unis.

Les fabricants des technologies de l'information au Canada ont aussi réduit leur gamme de produits. En 1999, le matériel téléphonique, comme l'équipement de commutation téléphonique et le matériel de transmission, représentait près des trois quarts de la production de l'industrie des télécommunications, comparativement à 50 % en 1988.

Le regain de productivité a été plus robuste au Canada qu'aux États-Unis. Entre le début et la fin des années 1990, la productivité multifactorielle au Canada a augmenté de 0,86 point, comparativement à 0,55 point aux États-Unis.

Alors que les industries productrices de technologies de l'information ont joué un rôle de premier plan dans l'accélération de la productivité aux États-Unis à la fin des années 1990, la situation au Canada était tout autre, puisque le regain de productivité qu'a connu le pays est presque entièrement attribuable aux industries utilisatrices des technologies de l'information.

La productivité multifactorielle a augmenté de 0,55 point aux États-Unis entre le début et la fin des années 1990, une hausse à laquelle les industries productrices de technologies de l'information ont contribué pour 0,5 point (91 %) et les industries utilisatrices de technologies de l'information, pour 9 %.

Au Canada, toutefois, la situation est très différente de celle des États-Unis, l'augmentation de 0,86 point de la productivité multifactorielle durant la période de 1988 à 1995 et de 1995 à 1999 ayant été entièrement attribuable aux gains réalisés par les industries utilisatrices des technologies de l'information.

Le document de recherche intitulé *Qu'est-il advenu de la croissance économique et de la productivité au Canada et aux États-Unis à l'ère de l'information?*, n° 25 (11F0027MIF2004025, gratuit) est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Pour parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Comptes nationaux*.

D'autres renseignements sur des documents connexes peuvent être obtenus à la page *Mise à jour de*

l'analyse économique de notre site consacré à l'analyse économique.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Faouzi Tarkhani au (613) 951-5314 (faoutar@statcan.ca), Division de l'analyse microéconomique. Télécopieur : (951) 951-3292. ■

Étude : Issues de grossesse selon l'état matrimonial légal et de fait au Québec 1990 à 1997

Selon une récente étude sur les issues de la grossesse au Québec, les mères vivant en union libre étaient plus susceptibles de présenter des issues défavorables de grossesse que celles qui étaient mariées.

De faibles disparités dans les issues défavorables de grossesse entre les femmes vivant en union libre et les femmes mariées ont persisté au cours des années 1990, malgré une augmentation marquée du nombre d'unions libres.

Les risques d'issues défavorables associés aux unions libres étaient atténués chez les mères qui avaient un niveau de scolarité plus élevé comparativement à celles qui étaient moins scolarisées. Toutefois, les risques étaient plus élevés chez les mères autochtones, comparativement aux mères issues d'autres groupes ethniques.

Certaines des différences dans les issues défavorables de grossesse peuvent être liées au tabagisme maternel, qui est plus fréquent chez les femmes vivant en union libre que chez celles qui sont légalement mariées. Il est également possible que les mères vivant en union libre soient plus stressées pendant la grossesse en raison des relations qu'elles entretiennent, qui sont moins stables que celles des femmes mariées.

On sait que les femmes non mariées sont plus susceptibles de présenter des issues défavorables de grossesse que les femmes mariées. Toutefois, la majorité des études antérieures ne faisaient pas de distinction entre les mères vivant en union libre, les mères légalement mariées et les mères vivant seules.

Les mères vivant seules présentaient des issues de grossesse encore plus défavorables que celles vivant en union libre. Cependant, les risques observés chez les mères vivant en union libre représentent un enjeu de santé publique plus important en raison de la proportion élevée et croissante des naissances parmi ces mères.

En 1997, 44 % des enfants nés au Québec avaient une mère vivant en union libre, soit plus du double de la proportion enregistrée en 1990.

Les issues défavorables de grossesse comprennent la naissance d'enfants prématurés, l'insuffisance de

poids à la naissance, l'insuffisance de poids par rapport à l'âge foetal, la mortinaissance, ainsi que la mortalité néonatale et post-néonatale.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3231 et 3233.

L'étude *Disparities in pregnancy outcomes according to marital and cohabitation status*, publiée dans *Obstetrics and Gynecology*, est le fruit d'une collaboration entre Statistique Canada, l'Université McGill et le Groupe d'études de la santé foetale et infantile du Système canadien de surveillance périnatale. On peut se procurer en ligne (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez>) un résumé de l'article gratuitement, mais en anglais seulement.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, ou pour vous procurer un exemplaire de l'article, communiquez avec Russell Wilkins au (613) 951-5305 (russell.wilkins@statcan.ca), Groupe d'analyse et de mesure de la santé. ■

Personnel et dépenses des tribunaux 2002-2003

Au total, 1,2 milliard de dollars, ou 37 \$ par personne au Canada, ont été consacrés au fonctionnement des tribunaux en 2002-2003. Les dépenses des services des tribunaux ont augmenté d'environ 5 % depuis 2000-2001 et de 16 % depuis 1996-1997, en tenant compte de l'inflation.

Au total, 12 069 personnes travaillaient dans les tribunaux provinciaux, territoriaux et fédéraux en 2002-2003, un chiffre qui est demeuré stable depuis 1998-1999. Du nombre total d'employés, 10 001 (83 %) étaient des employés des tribunaux et 2 068 (17 %) faisaient partie de la magistrature.

La moitié des juges (1 030) étaient des juges nommés par le gouvernement fédéral qui présidaient des cours supérieures (40 %), des cours d'appel (6 %) et des cours fédérales (4 %).

Les salaires et les avantages sociaux des employés ont représenté 943 millions de dollars (82 %) du total des dépenses. Les salaires et les avantages sociaux versés aux juges se sont chiffrés à 417 millions de dollars et représentaient 44 % du total des salaires et des avantages.

Nota : Les données de l'Enquête sur le personnel et les dépenses des tribunaux fournissent de l'information sur le personnel et les dépenses du système judiciaire pour l'exercice financier 2002-2003, ainsi que certaines données des enquêtes de 2000-2001, 1998-1999 et

1996-1997. Des données sur les tribunaux provinciaux et territoriaux et sur les cours fédérales, qui comprennent la Cour suprême du Canada, la Cour fédérale du Canada, la Cour canadienne de l'impôt, et le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale sont aussi présentées. L'Enquête sur le personnel et les dépenses des tribunaux est effectuée tous les deux ans par le Centre canadien de la statistique juridique.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3310.

Il est possible d'obtenir des tableaux de données tirés de l'Enquête sur le personnel et les dépenses des services de poursuites criminelles de 2002-2003.

Pour plus de renseignements, pour obtenir les tableaux ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Effectif et dépenses des services de poursuites criminelles

2002-2003

Les gouvernements fédéral et provinciaux (à l'exclusion de celui de la Colombie-Britannique) ont dépensé 352 millions de dollars au chapitre des poursuites criminelles en 2002-2003.

En 2002-2003, les dépenses des services de poursuites se sont accrues de 22 % par rapport à 2000-2001, en tenant compte de l'inflation. Tous les secteurs de compétence, sauf la Saskatchewan, ont contribué à la hausse de l'ensemble des dépenses en dollars constants, Justice Canada (+32 %) étant venue en tête, suivie de la Nouvelle-Écosse (+29 %), de l'Ontario (+25 %), du Nouveau-Brunswick (+24 %), de l'Alberta (+24 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (+17 %), du Québec (+11 %), du Manitoba (+8 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (+3 %). En général, les augmentations des dépenses résultent des hausses de salaire négocié.

Les directions des poursuites criminelles comptaient presque 3 500 employés dans l'ensemble du Canada en 2002-2003. Six de ces employés sur dix étaient des avocats salariés. La plupart des autres employés étaient affectés à des tâches de soutien. On dénombrait aussi des travailleurs parajudiciaires et des étudiants.

Les femmes représentaient 44 % de tous les avocats permanents et à contrat travaillant dans des directions

des poursuites criminelles, en hausse par rapport à 38 % en 1998-1999.

Nota : L'Enquête sur le personnel et les dépenses des services de poursuites criminelles recueille des données sur les ressources humaines et les coûts associés à la prestation des services de poursuites criminelles pour l'exercice 2003-2003, ainsi que certaines données des enquêtes de 2000-2001 et de 1998-1999. Elle renferme des données provenant de neuf provinces (à l'exclusion de la Colombie-Britannique) et Justice Canada, l'organisme responsable des services de poursuites au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que des poursuites en vertu des lois fédérales.

Il est possible d'obtenir des tableaux de données tirés de l'Enquête sur le personnel et les dépenses des services de poursuites criminelles de 2002-2003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3322.

Pour plus de renseignements, pour obtenir les tableaux ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Dépenses totales au chapitre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur

2002-2003

Pour l'année financière 2002-2003, les dépenses en recherche et développement (R-D) du secteur de l'enseignement supérieur étaient estimées à 7,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 16 % par rapport aux estimations révisées de 2001-2002.

De ces 7,4 milliards de dollars, environ 81 %, ou 6 milliards de dollars, ont été dépensés dans les sciences naturelles et le génie (incluant les sciences de la santé) et 1,4 milliard de dollars (19 %) dans les sciences sociales et humaines. Les activités des sciences de la santé ont représenté 49 % du total des dépenses en R-D, en sciences naturelles et en génie.

Le financement du secteur de l'enseignement supérieur a totalisé 46 % des dépenses en R-D dans ce secteur. La portion du financement de l'administration fédérale a été de 24 %, celle de l'administration provinciale, de 11 % et celle des entreprises commerciales, de 9 %.

Il y avait 44 universités dans les provinces de l'Ontario et du Québec qui exécutaient de la recherche subventionnée en 2002-2003, 16 universités dans les provinces de l'Atlantique et 15 universités dans les provinces de l'Ouest. Les universités de l'Ontario et du Québec ont exécuté plus des deux tiers des activités en R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4212.

Le bulletin de service *Statistique des sciences*, vol. 28 n° 10 (88-001-XIF, 7 \$ / 64 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. Le document de travail *Estimation des dépenses au*

titre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2002-2003 (88F0006XIF2004019, gratuit) est accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Science et technologie*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gisèle Bellefeuille au (613) 951-7113 (gisele.bellefeuille@statcan.ca) ou avec Janet Thompson au (613) 951-2580 (janet.thompson@statcan.ca), Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. ■

Nouveaux produits

Série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE) : Qu'est-il advenu de la croissance économique et de la productivité au Canada et aux États-Unis à l'ère de l'information?, n° 25
Numéro au catalogue : 11F0027MIF2004025 (gratuit).

Infomat, revue hebdomadaire, 23 novembre 2004
Numéro au catalogue : 11-002-XWF (100 \$).

La revue des céréales et des graines oléagineuses, septembre 2004, vol. 27, n° 9
Numéro au catalogue : 22-007-XIB (12 \$/120 \$).

Statistiques financières trimestrielles des entreprises, deuxième trimestre de 2004, vol. 15, n° 2
Numéro au catalogue : 61-008-XIF (28 \$/93 \$).

L'indice des prix à la consommation, octobre 2004, vol. 83, n° 10
Numéro au catalogue : 62-001-XIB (9 \$/83 \$).

L'indice des prix à la consommation, octobre 2004, vol. 83, n° 10
Numéro au catalogue : 62-001-XPB (12 \$/111 \$).

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, documents de travail : Estimation des dépenses au titre de la recherche et du développement dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2002-2003, n° 19
Numéro au catalogue : 88F0006XIF2004019 (gratuit).

Statistique des sciences, vol. 28, n° 10
Numéro au catalogue : 88-001-XIF (7 \$/64 \$).

Guide de l'utilisateur du recensement de 2001 : Scolarité et principal domaine d'études
Numéro au catalogue : 92-392-GIF (gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-001-XIF (Français)



Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Nouvelles versions à 8 h-10

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 65 déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 fut considérablement ralentie.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Épargne sur les anticipations à court terme 10
- Audit de l'année dernière, septembre/octobre et le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 10



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.